



Association Sportive

95, Avenue de Roumanille

06410 BIOT

## **Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire Samedi 3 février 2018**

Nombre de présents : 55, nombre de pouvoirs : 15, soient, 70 Membres présents ou représentés sur un total de 149 adhérents.

Quorum atteint, la séance est ouverte à 15h15 par M. Renato CATARSI, Président de l'association.

### **Désignation du Secrétaire de séance :**

A l'unanimité des Membres présents ou représentés, M. Didier MAURY est désigné comme Secrétaire de séance.

### **Désignation des scrutateurs de séance :**

A l'unanimité des Membres présents ou représentés, Mrs. Armel BRAND et Michel FREUND sont désignés comme Scrutateurs de séance.

### **Rapport moral du Président de l'Association :**

M. Renato CATARSI, prend la parole pour présenter ses remerciements, rappeler le programme de l'année écoulée et indiquer les orientations de l'année 2018.

Le rapport détaillé est consultable sur le blog de l'Association.

### **Décision :**

A l'unanimité des Membres présents ou représentés et aucune abstention, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral du Président et donne à celui-ci quitus pour sa gestion au cours de l'année 2017.

### **Rapport financier :**

M. Alain ROBERT, Trésorier de l'association présente le rapport financier de l'exercice 2017.

Ce dernier se solde par un excédent de 5 113,09 €, le montant de recettes étant de 35 522,00€, le montant des charges d'exploitation étant de 30 566,29 €.

Le budget prévisionnel avancé pour l'année 2018 est basé sur des recettes estimées à 35 200 € et des dépenses estimées à 34 020 € ce qui conduirait à un résultat positif de 1180 €.

### **Décision :**

A l'unanimité des Membres présents ou représentés et aucune abstention, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2017, ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2018 et donne quitus aux Administrateurs de l'Association pour leur gestion au cours de l'année 2017.

### **Cotisations :**

Le montant de la cotisation pour l'année 2018, en accord avec les Membres présents ou représentés, reste à 52,00 €.

### **Election des administrateurs :**

M. Renato CATARSI, M. Maurice VOIGNIER et M. José DALMASSO, sortants, ne se représentent pas. Mme Christiane LIESCH, M. Hubert BOUJDID, et M. Alain ROBERT sont démissionnaires.

Ont été reçues les candidatures de Mme Joëlle TARDIEU, M. Jean-Michel MARTINEZ, M. Freddy MORALDO, Thierry PERROT, M. Jérôme TAVELLA et M. Éric VIVIEN.

### **Décision :**

A l'unanimité des Membres présents ou représentés, sauf l'abstention de M. Renato CATARSI pour la candidature de Mme Joëlle TARDIEU, l'Assemblée Générale approuve les nominations aux postes d'Administrateurs de Madame Joëlle TARDIEU et Messieurs Armel BRAND, Michel FREUND, Jean-Michel

A l'unanimité des Membres présents ou représentés, sauf l'abstention de M. Renato CATARSI pour la candidature de Mme Joëlle TARDIEU, l'Assemblée Générale approuve les nominations aux postes d'Administrateurs de Madame Joëlle TARDIEU et Messieurs, Armel BRAND, Michel FREUND, Jean-Michel MARTINEZ, Didier MAURY, Freddy MORALDO, Thierry PERROT, Jérôme TAVELLA et Éric VIVIEN.

**Conclusion :**

M. Renato CATARSI conclut l'Assemblée Générale par la remise du prix de la compétition de Match-play mixte remporté par l'équipe, Martine BOUJDID / Armel BRAND.

La séance est levée à 16h45.

Le Président	Les Scrutateurs	Le Secrétaire
M. Renato CATARSI	M. Armel BRAND M. Michel FREUND	M. Didier MAURY

Siret n° 53290527000015